

Dispositif de formation pratique



Plan d'études cadre (PEC20)

- **Alternance intégrative** qui associe :
 - des apports théoriques au travers de modules théoriques dispensés en école
 - des apports issus de la pratique professionnelle au travers de périodes de Formation Pratique (FP) sur le terrain
- **Approche programme** qui favorise :
 - L'acquisition **progressive** des 8 compétences avec
 - des apports fondamentaux et une 1^{re} FP
 - puis des modules d'approfondissement et de spécialisation et une 2^e FP pour retravailler ces 8 compétences
- **Portfolio** que les étudiant-e-s «alimentent» régulièrement et qui leur permet :
 - d'articuler les différents apports
 - de témoigner du développement des compétences et de la construction de l'identité professionnelle
- **Modalités pédagogiques**
 - modules théoriques
 - **Formation pratique**

Les fondamentaux

F1 Processus de formation et de recherche	F7 Relation professionnelle et participation
F2 Rapports sociaux et inégalités	F8 Politiques sociales
F3 Modèles et méthodes d'intervention	F9 Organisations et gestion de projet
F4 Discipline et profession du travail social	F10 Engagement personnel et professionnel
F5 Cadres éthique, déontologique et juridique de l'intervention	Intv1 Intervention et professionnalité (Intv1)
F6 Communication et collaboration	FP1 1e période de formation pratique

La spécialisation

	Assistant·e social·e	Animateur/trice socioculturel·le	Educateur/trice social·e
Professionalité	AS1	ASC1	ES1
Modèles et méthodes d'intervention	AS2	ASC2	ES2
Actions spécifiques et enjeux	AS3	ASC3	ES3
2 ^e période de formation pratique	FP2	FP2	FP2

Les approfondissements

Intro Module interprofessionnel	ML Module libre
TB Travail de Bachelor	CL Module crédits libres
MAP Module d'approfondissement	Intv2 Professionnalité et recherche

PEC 20

La formation pratique est organisée en deux périodes (FP1 et FP2). La première appartient à la première partie de la formation qui regroupe les modules fondamentaux du travail social. La seconde période relève de la spécialisation. En ce sens elle est rattachée à l'option choisie par l'étudiant·e (service social, animation socioculturelle, éducation sociale).

« Conformément au Plan d'études cadre (PEC), la formation pratique doit permettre aux étudiant·e·s de développer les compétences attendues au terme de leur formation. Par rapport au référentiel de compétences défini dans le PEC, un niveau d'exigences différent est attendu entre la première période de formation pratique et la deuxième (cf. Annexe 1). »

2.1 Le référentiel de compétences pour la formation

Au terme de leur formation, les étudiant·e·s seront capables de...

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.



Plan d'études cadre 2020
Bachelor of Arts HES-SO
en Travail social

Contenus d'enseignement spécifiques

Objectifs d'apprentissage

Compétences développées

DISPOSITIONS D'APPLICATION SUR LA FORMATION PRATIQUE RELATIVES AU PLAN D'ÉTUDES CADRE 2020 DU BACHELOR OF ARTS HES-SO EN TRAVAIL SOCIAL

Version du 27 mars 2025

But : harmonisation des règles et pratiques liées à la formation pratique entre les différents sites (Genève, Lausanne, Sierre, Fribourg).

Elles complètent le règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO entré en vigueur le 14 septembre 2020.

Matrice des compétences pour la formation pratique du BATS

Annexe 1 aux Dispositions d'application sur la formation pratique relatives au PEC 2020

Remarque : l'étudiant·e s'entend comme une travailleuse sociale, un travailleur social en formation HES

1- Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action	
Au terme de sa FP1 l'étudiant·e sera capable de	Distinguer les valeurs (personnelles, professionnelles et organisationnelles), restituer les dilemmes éthiques dans une situation de travail donnée.
Au terme de sa FP2 l'étudiant·e sera capable de	Déterminer et engager un questionnement éthique, si nécessaire avec la participation des publics et du réseau ; développer une analyse critique, en mobilisant des techniques et des outils ; rendre compte de son action.
2- Evaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation	
Au terme de sa FP1 l'étudiant·e sera capable d'	Identifier les ressources nécessaires à l'exercice de la profession dans le cadre de la formation pratique et identifier ses besoins en matière de professionnalisation dans le cadre de la formation Bachelor.
Au terme de sa FP2 l'étudiant·e sera capable d'	Exercer la profession en tenant compte de ses ressources, de ses limites et expérimenter comment il ou elle peut faire face à ces dernières.

Guide-cadre de la supervision pédagogique de la filière Bachelor of Arts en Travail social

Annexe 2 aux Dispositions d'application sur la formation pratique relatives au PEC 2020

La notion de « situation professionnalisante »

Annexe 3 aux Dispositions d'application sur la formation pratique relatives au PEC 2020

Où trouver la documentation ?

Site internet de la HETS-FR

[Formation pratique et supervision](#)

Documents de référence formation pratique (FP)

Dispositions d'application de la formation pratique et annexes



Matrice des compétences



Guide-cadre de la formation pratique



Tableau Bilan de compétences FP1



Tableau Bilan de compétences FP2



Dossier "Contrat pédagogique tripartite" 2ème partie



Guide de recherche de place FP



Organisation de la formation pratique

La formation pratique est organisée en deux périodes (module FP1 et module FP2). Chaque module équivaut à 27 crédits.

- Partie terrain à 24 crédits
- Partie intégration à 3 crédits

FP1

Temporalités de la formation pratique

Position indicative dans le cursus

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
PT (6 sem.)												
EE (8 sem.)												
TP (10 sem.)												
TP (12 sem.)												

Semestre(s) du module

PT à 100 %

Juil.

Août

Sept.

Oct.

Nov.

Déc.

Janv.

Fév.



≈ 22 semaines

TP à 50–60 %

Juil.

Août

Sept.

Oct.

Nov.

Déc.

Janv.

Fév.

Mars

Avr.

Mai

Juin



≈ 35 à 43 semaines

FP1

Temporalités de la formation pratique

Position indicative dans le cursus

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
PT (6 sem.)												
EE (8 sem.)												
TP (10 sem.)												
TP (12 sem.)												

Semestre(s) du module

EE à 50–70 %

1re année

Septembre à septembre

2e année

Septembre à septembre

52 semaines

52 semaines

FP2

Temporalités de la formation pratique

Position indicative dans le cursus

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
PT (6 sem.)												
EE (8 sem.)												
TP (10 sem.)												
TP (12 sem.)												

Semestre(s) du module

PT à 100 %

Janv.

Fév.

Mars

Avr.

Mai

Juin

Juil.

Août

≈ 22 semaines

TP à 50–60 %

Juil.

Août

Sept.

Oct.

Nov.

Déc.

Janv.

Fév.

Mars

Avr.

Mai

Juin

≈ 35 à 43 semaines

FP2

Temporalités de la formation pratique

Position indicative dans le cursus

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
PT (6 sem.)												
EE (8 sem.)												
TP (10 sem.)												
TP (12 sem.)												

Semestre(s) du module

EE à 50–70 %

3e année

Septembre à septembre

4e année

Septembre à septembre

52 semaines

52 semaines

Acteur·trice·s de la formation pratique

Une collaboration entre la HETS-FR, l'étudiant·e et les partenaires de terrain



ÉCOLE

Coordination FP
Responsables des modules FP1 et FP2
Responsables de la recherche de places de FP
Répondant·e·s FP
Secrétariat FP
Responsable de la supervision pédagogiques
Responsables de la mobilité internationale
Responsables du bilinguisme
Responsable du CAS FP

Étudiant·e

TERRAIN

Institutions partenaires
Directions / responsables d'équipe
Praticien·ne·s formateur·trice·s
Réfèrent·e·s terrain
Équipes professionnelles

Superviseur·e·s pédagogiques

Encadrement de formation pratique par l'institution

100 h

de suivi consacrées aux étudiant·e·s par période de formation pratique

Organisation assurée par la·le PF

- Entretiens de formation réguliers (PF / étudiant·e·s)
- Suivi de terrain avec feed-back
- Co-construction et accompagnement dans la réalisation du DCPT2
- Évaluations formatives, rapport écrit et évaluation sommative
- Participation aux activités de coordination entre PF et avec la haute école

Rôle de l'équipe professionnelle de l'institution

L'équipe favorise le processus de formation et collabore, dans la mesure du possible, avec la·le PF à l'accompagnement de l'étudiant·e. Elle facilite l'accès aux ressources de l'institution : colloques, supervisions d'équipe, visites hors institution, assemblées générales, etc.

Indemnisation

CHF 3'825.–

par période de FP
≈ 15 % des 680 h effectives

Dispositif de Formation Pratique

Étape 1 *Préparation pour chaque période de*

Apports spécifiques de la formation pratique
Bilan de compétences
Postulations aux places FP (PT et TP)
Signature du DCPT1
Rencontre PF

Étape 2 *Élaboration et rédaction du DCPT2*

Description du contexte institutionnel
Cadre du processus de formation
Situations professionnalisantes
Activités prévues par la situation professionnalisante
Évaluation du développement de ces compétences

Étape 3 *Réalisation du « Contrat pédagogique tripartite »*

Mise en oeuvre sur le terrain
Évaluation intermédiaire formative (EE)
Partie intégration des Modules FP (*analyse de pratiques professionnelles*)

Étape 4 *Bilan et évaluation*

Partie intégration des Modules FP (*table ronde évaluative*)
Le rapport écrit d'évaluation de l'étudiant-e
Le rapport de la-du PF
Le bilan d'évaluation conjointe
Le retour oral de la-du RFP
Dossier contrat pédagogique tripartite 3e partie (DPCT3)
Attestation de la direction

Étape 1

Préparation pour chaque période de

Apports spécifiques de la
formation pratique

Bilan de compétences

Postulations aux places FP
(PT et TP)

Signature du DCPT1

Rencontre PF



Apports spécifiques à la FP

Préparer les étudiant·es à s'approprier le dispositif et à élaborer leur projet de formation.

Bilan de compétences



3 - Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés	
Au terme de sa FP1 l'étudiant-e sera capable de	Appréhender les spécificités d'une relation professionnelle dans sa dimension interindividuelle, groupale et communautaire et engager des relations dans une posture en cohérence avec la mission et les pratiques de références de l'institution de formation pratique
Ressources développées : - Bagage expérientiel ? - Apports des modules fondamentaux ?	
Principales perspectives d'apprentissage pour la FP1	

- 1 Rédaction d'une synthèse d'une page maximum par compétence
- 2 Rencontre à la HETS-FR avec la·le RFP afin d'échanger autour de son bilan de compétences
- 3 PV ou traces écrites de la rencontre

Recherche de places de FP pour les étudiant·e·s PT et TP

Les 5 phases de la recherche de places de FP



Contrat administratif qui lie l'institution, l'école et l'étudiant.e.

Rencontre PF

Rencontres Praticien·nes formateur·rices

Chaque année, dans le but de renforcer le partenariat entre l'école et les milieux professionnels, plusieurs rencontres sont organisées entre les praticiennes et praticiens formateurs (PF) et la HETS-FR, directement au sein de cette dernière. Ces rencontres permettent également de transmettre des informations sur le dispositif et de mutualiser les pratiques.

L'ensemble de nos partenaires sont les bienvenu·es pour assister à ces moments d'information et d'échange. Cependant, les PF ainsi que les référent·e·s terrain (RT) désigné·e·s de la promotion en cours reçoivent une invitation par courriel de la part du secrétariat de la formation pratique.

Prochaines rencontres PF

- Mardi 25 août 2026 - FP1 (promotion PT25).
- Lundi 30 novembre 2026 - FP1 (promotion EE26)
- Mercredi 3 février 2027 - FP2 (promotion EE25)

Support de présentation
du dispositif FP



Formulaire d'annonce de
changement de PF en
cours de FP



Étape 2

Élaboration et rédaction du DCPT2

Description du contexte
institutionnel

Cadre du processus de
formation

Situations professionnalisantes

Activités prévues par la situation
professionnalisante

Évaluation du développement de
ces compétences



CONTEXTE INSTITUTIONNEL : DESCRIPTION SYNTHETIQUE	
Type de contexte (historique, mission et buts poursuivis, valeurs, prestations fournies, financement approches et méthodes d'intervention prioritaires, organigramme)	
Population accueillie	
Professionnel-les travaillant dans le contexte et dans le réseau	
Descriptif de fonction de l'étudiant-e : tâches et responsabilités (possibilité de mettre en annexe le cahier des charges)	

LE CADRE DU PROCESSUS DE FORMATION PF - ETUDIANT·E – RFP	
Identification des demandes réciproques	Demandes de l'étudiant·e :
	Demandes de la – du PF :
	Demandes de la – du RFP :
Planification des rencontres, fréquence	
Contenu, moyens et conditions de réalisation	

SITUATION PROFESSIONNALISANTE n°1 ⁴	
COMPÉTENCES PRIORITAIRES DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION QUE LA SITUATION PERMET DE TRAVAILLER	
ACTIVITÉS PRÉVUES PAR LA SITUATION PROFESSIONNALISANTE	Repères temporels
RESSOURCES SPÉCIFIQUES QUI SERONT MOBILISÉES AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA MISE EN ŒUVRE DES COMPÉTENCES	
RESSOURCES EXPÉRIENTIELLES (identifiées par l'étudiant·e dans le cadre de son bilan de compétences (FP1 ou FP2))	
RESSOURCES INSTITUTIONNELLES (outils, méthodes et procédures internes, connaissances spécifiques, personnes-ressources, ...)	
RESSOURCES THÉORIQUES (concepts, paradigme, approche issus des modules de formation ou d'autres sources)	
PISTES DE PROGRESSION – BESOINS DE FORMATION	

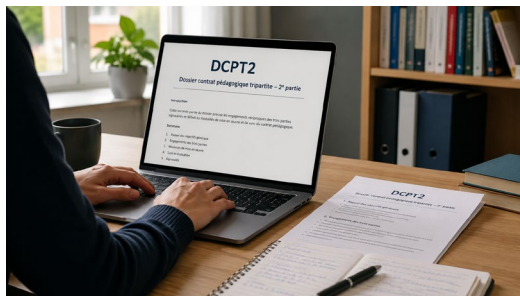
⁴ Il est attendu que le programme d'apprentissage comporte 2 à 3 situations professionnalisantes au minimum, et que l'ensemble des compétences puissent être mises en œuvre par celles-ci.

ce que je pense avoir besoin d'apprendre pour travailler ces compétences	
ÉVALUATION DU DÉVELOPPEMENT DE CES COMPÉTENCES	
NIVEAUX ATTENDUS À LA FIN DE LA FP Libellé ou niveau attendu des compétences fin de FP1/FP2 (cf. Matrice des compétences BATS)	CRITÈRES D'ÉVALUATION Quantitatifs et qualitatifs MODALITÉS PRÉVUES Comment et avec qui ? TEMPORALITÉ Quand ?

1

Rédaction du DCPT2

ETU et PF élaborent le dossier et formalisent les éléments du contrat pédagogique.



2

Rencontre tripartite

90 min sur Teams entre PF – ETU – RFP pour discuter du contrat.



3

Signature

Validation et signature par les trois parties.



Étape 3

Réalisation du « Contrat pédagogique tripartite »

Mise en oeuvre sur le terrain

Évaluation intermédiaire formative (EE)

Partie intégration des Modules FP (*analyse de pratiques professionnelles*)



Évaluation intermédiaire formative

Une évaluation formative à mi-parcours est attendue afin de faire le point sur :

- l'évolution du processus de formation ;
- l'acquisition progressive des compétences du référentiel BATS ;
- la réalisation du DCPT2.

Pour les étudiant·es EE : l'évaluation formative doit être transmise au RFP. Les consignes et les documents nécessaires sont disponibles sur Moodle.

Pour les étudiant·es PT : l'évaluation formative reste intégrée au suivi réalisé avec la·le PF.

Partie intégration / analyse de pratiques professionnelles

PT/TP · 2 journées

- 1 ≈ octobre
- 2 ≈ novembre

EE · 4 demi-journées

- 1 ≈ octobre · matin
- 2 ≈ novembre · apm
- 3 ≈ février · matin
- 4 ≈ avril · apm

Dans le cadre du module Intv1, des temps de retour à l'école sont également prévus (en août, en septembre et à deux reprises en janvier).

Objectifs de l'analyse de pratiques professionnelles

Pour les consignes précises relatives à la préparation personnelle écrite et au déroulement de l'APP, se référer au Guide-cadre de la formation pratique, p. 11-12, ainsi qu'aux consignes déposées sur Moodle.

- Développer la capacité d'analyse.
- Élargir le champ de lecture et de compréhension des problématiques.
- Argumenter et questionner de manière professionnelle.
- Intégrer les apports théoriques à la pratique professionnelle.
- Mobiliser les ressources pour faire évoluer la compréhension de la situation / l'intervention.
- Défendre un positionnement personnel et professionnel.
- Concevoir des nouvelles pistes pour la situation / l'intervention.



Étape 4

Bilan et évaluation

Partie intégration des Modules FP (*table ronde évaluative*)

Le rapport écrit d'évaluation de l'étudiant·e

Le rapport de la·du PF

Le bilan d'évaluation conjointe

Le retour oral de la·du RFP

Dossier contrat pédagogique tripartite 3e partie (DPCT3)

Attestation de la direction

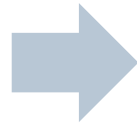


Validation du module FP

PARTIE INTÉGRATION

3 crédits

Appréciation en termes
d'« acquis / non acquis »



PARTIE TERRAIN

24 crédits

Attribués uniquement si la
partie
« intégration » est acquise.

La note de la partie terrain vaut pour l'ensemble du module.

Conditions de validation – Partie intégration

- ✓ Participation obligatoire à l'intégralité des différentes séquences de formation
- ✓ Présentation et analyse de situations issues de la pratique professionnelle
- ✓ Réalisation et validation de la « table ronde évaluative »
- ✓ Réalisation d'un processus de supervision pédagogique de 10 heures, attesté au plus tard 10 jours après la fin des rencontres
- ✓ Respect des exigences et des délais de réalisation des différentes étapes de la FP.

Table ronde évaluative – objectifs

Processus de professionnalisation

Il est attendu que l'étudiant·e présente son processus de professionnalisation : son évolution professionnelle de manière générale, et plus particulièrement celle développée durant la FP1.

Complexité du travail social

Il est également attendu que l'étudiant·e restitue la complexité du travail social en articulant les dimensions liées à la profession, à l'organisation et à l'identité personnelle.

Table ronde évaluative – déroulement

Principe de la table ronde

La présentation se fait oralement à partir de deux situations professionnelles problématiques impliquant un ou plusieurs bénéficiaires.

Le groupe d'analyse de pratiques professionnelles assiste aux présentations, questionne et propose une restitution appréciative dans une logique d'évaluation par les pairs.

Un passage = 45 minutes

1

20 min

Présentation

des deux situations

2

20 min

**Échanges et
questionnement**

+ retour formatif des étudiant·e·s
à partir de la grille

3

5 min

Compte rendu

de l'animateur·rice à partir de la
grille d'évaluation

Absences – Partie intégration

Travail de compensation

Une absence de l'étudiant·e pour la partie « intégration » fera l'objet d'un travail de compensation.

Risque de non-acquisition

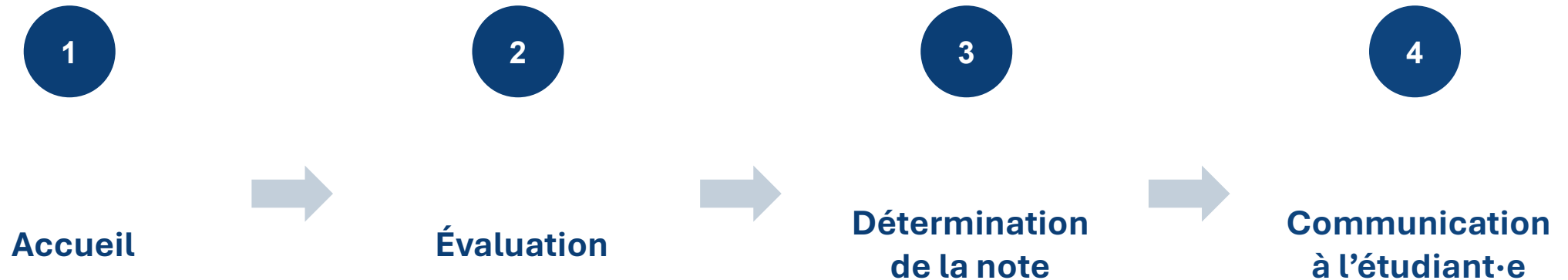
Des absences répétées et/ou la non-réalisation des travaux demandés peuvent conduire à la non-acquisition de la partie « intégration ».

Conditions de validation – Partie terrain

- ✓ Aller au terme de la période de FP contractualisée dans le DCPT1
- ✓ Réaliser au minimum 680 heures effectives de travail dans le lieu de formation pratique.
- ✓ Élaborer en co-construction le DCPT2 avec sa·son PF et sa·son RFP. Le DCPT2 doit être signé par les 3 parties.
- ✓ Rédiger un rapport écrit (autoévaluation).
- ✓ Réaliser un bilan d'évaluation conjointe.
- ✓ Respecter les exigences et les délais de réalisation des différentes étapes de la FP.

Bilan d'évaluation conjointe – organisation

L'étudiant·e prépare l'ordre du jour et conduit le bilan d'évaluation conjointe, structuré en quatre temps :



Absences – Partie terrain

Au-delà de 3 jours

Pour tout·e étudiant·e en formation à **plein temps ou à temps partiel**, toute absence de son lieu de formation pratique, au-delà de 3 jours, doit être signalée à la haute école (RFP).

**FICHE D'ATTESTATION
DE LA PREMIERE PERIODE DE FORMATION PRATIQUE
EE24 FP1**

Nom et prénom de l'étudiante :

Nom et prénom de la praticienne formatrice :

Nom et prénom du répondant de FP :

Nom et prénom du directeur :

Lieu de formation pratique :

Sur la base de l'organisation mise en place sur le plan institutionnel pour la formation des étudiant-e-s HES, du DCPT 3^{ème} partie et du rapport d'évaluation rédigé par Madame....., j'atteste que la période de formation pratique accomplie par

Madame

entre le **17.09.2024** et le **13.09.2026**

s'est déroulée dans le respect des dispositions prévues par l'accord sur l'organisation de la formation pratique de la HES-SO, le contrat administratif et les Dispositions d'application sur la FP relatives au PEC 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en TS.

Remarques éventuelles :

.....
.....
.....
.....
.....

Lieu et date :

La Direction de l'Institution :

.....

Fiche de validation

PARTIE « INTEGRATION »		
DATES	MODALITES DE VALIDATION	VALIDATION
21 août 2025	Participation à la demi-journée d'introduction	☒ OUI ☐ NON
1 ou 8 octobre 2025	Participation à l'intégralité de l'analyse de pratiques professionnelles	☒ OUI ☐ NON
5 ou 12 novembre 2025	Participation à l'intégralité de l'analyse de pratiques professionnelles	☒ OUI ☐ NON
3 ou 10 décembre 2025	Table ronde évaluative	☒ OUI ☐ NON
21 janvier 2026	Rattrapage Table ronde	☐ OUI ☒ NON
Date « travail reçu »	Travail de compensation	☐ OUI ☒ NON
Réalisation de la supervision	Attestation signée par le-la superviseur	Du : 07.01.2026
☒ ACQUIS	☐ NON ACQUIS	

PARTIE « TERRAIN »		
EXIGENCES	MODALITES DE VALIDATION	VALIDATION
Bilan de compétences	Dépôt BC validé, PV de la rencontre	☒ OUI ☐ NON
DCPT 2 ^{ème} partie	Dépôt DCPT2 validé	☒ OUI ☐ NON
Réalisation de la FP	Dépôt rapport de l'étudiante	☒ OUI ☐ NON
	Dépôt rapport du PF	☒ OUI ☐ NON
Bilan d'évaluation conjointe	Séance tripartite	Du : 13.01.2026
	DCPT 3 ^{ème} partie	Note attribuée : A
Fiche d'attestation	Signée par la direction du lieu de FP	Du : 12.02.2026
☒ ACQUIS	☐ NON ACQUIS	

NOTATION DU MODULE FP1		
☒ 27 ECTS ACQUIS	☐ 27 ECTS NON ACQUIS	NOTE DU MODULE : A